LETTRE D'INFO

Commission **L**ocale d'**I**nformation
de la centrale nucléaire du Bugey et Ionisos

CLI N°03
SEPTEMBRE 2020

© COLIN Matthieu2

www.ain.fr

AIN 01
le Département

UNE NOUVELLE CLI

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA CLI

Véronique Baude

Présidente de la CLI
Vice-Présidente
du Département de l'Ain
déléguée au Développement
Durable et au Tourisme

L'année 2019 pour la CLI a été une année de transformation et de nouveauté. En effet, suite au décret du 18 mars 2019, le périmètre des Commissions Locales d'Information s'est trouvé modifié, de 10 à 20 km autour de la centrale nucléaire.

C'est pourquoi vous recevez peut-être cette lettre d'information pour la première fois.

Je souhaite vous informer, en tant que Présidente de la Commission Locale d'Information, de l'actualité des sites nucléaires du territoire, et du dialogue local qui a lieu autour de ces installations, en toute transparence.

La CLI compte désormais près de 230 membres qui se réunissent plusieurs fois par an pour suivre l'actualité des installations, suivre les travaux, rendre compte sur la vie de la centrale comme par exemple, les quatrièmes visites décennales en cours à la centrale du Bugey.

2019 a aussi été l'occasion d'intégrer l'installation nucléaire de la société IONISOS à la CLI, également classée en Installation nucléaire de base (INB), qui emploie une trentaine de salariés, à Dagneux, et opére de la stérilisation à froid principalement, notamment pour du matériel médical.

2020 est marquée, comme chacun le sait par la crise de la COVID-19, qui a interrompu les rencontres. Cependant, j'ai été en lien régulier avec la centrale et de nombreux échanges par mails réguliers avec les membres de la CLI ont permis de comprendre comment la gestion de crise s'est organisée au sein de la centrale. Une CLI en visioconférence, le 25 juin 2020, a permis de garder le lien avec l'ensemble des membres et de poursuivre les missions de la CLI.

Avec cette lettre, vous trouverez des informations sur la vie de la CLI, d'IONISOS et de la Centrale nucléaire du Bugey. N'hésitez pas à réagir sur le site www.ain.fr rubrique commission locale d'information.

Présentation de la CLI

La Commission Locale d'Information est un organe d'information et de concertation existant du fait de la présence d'une installation nucléaire sur le territoire.

La CLI a pour mission l'information sur le suivi de la sureté nucléaire, la radioprotection et l'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement.

La CLI permet une meilleure information relative aux risques des installations nucléaires. Elle regroupe des membres issus des conseils municipaux et départementaux, les parlementaires, des représentants associatifs de la protection de l'environnement, d'intérêts économiques et d'organisations syndicales représentatives, des représentants des professions médicales… La commission se réunit plusieurs fois par an et doit produire une information régulière du public sur ses travaux, notamment par le biais d'au moins une réunion publique annuelle.

Depuis le décret du 18 mars 2019, le périmètre d'action de la CLI est passé de 10 à 20 km autour de l'Installation Nucléaire de Base du Bugey. Passant d'une information adressée à 35 communes dans le rayon de 10 km, ce sont désormais 121 communes qui participent aux activités de la CLI, dans le rayon 20 km. Cette modification n'est pas due à un risque plus grand autour des centrales nucléaires mais à une décision de l'État d'inclure un plus grand périmètre pour les CLI.

Qui participe à la CLI ?

Dans la CLI, les élus municipaux, départementaux, métropolitains et les parlementaires participent. La CLI est aussi composée d'experts, d'associations, de syndicats et de représentants suisses. Les exploitants (EDF, IONISOS), l'Autorité de Sûreté Nucléaire et les services de l'État, participent sans droit de vote. La presse est invitée à chaque réunion de CLI.
Des informations peuvent vous être délivrées en mairie.

Comment participer à la CLI publique ?

Chaque année, une CLI publique est organisée où tous les habitants des 121 communes sont invités à participer. Les exploitants présentent l'activité de l'entreprise durant l'année écoulée et le public peut poser ses questions.
La date est communiquée par voie de presse, de flyers et d'information en mairie. Pour connaitre la prochaine date, écrivez à clibugey@ain.fr

121 COMMUNES

(58 dans l'Ain, 55 en Isère, 8 dans le Rhône)

35 communes entre 0 et 10 km
86 communes entre 10 et 20 km

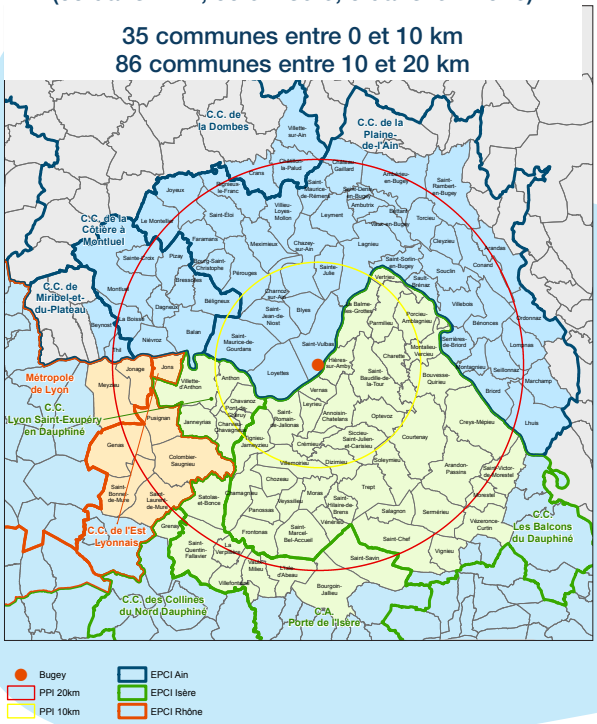

COMPOSITION DE LA CLI PAR COLLÈGE

COLLÈGE	NBRE DE MEMBRES
Élus	142
Associations	22
Syndicats	20
Experts	26
Suisse	4

LES SITES NUCLÉAIRES

Exploitant : EDF
Lieu : Saint-Vulbas
Date d'ouverture : 1978-1979
Production : ~24 TWWh électricité / an
Nombre de salariés : 1 390 EDF, 600 prestataires permanents et jusqu'à 4 000 prestataires temporaires pendant les travaux spécifiques (visites décennales 4)

Exploitant : IONISOS
Lieu : Dagneux
Date d'ouverture : 1958
Production : stérilisation à froid ou réticulation de matériel médical, vétérinaire, textile…
Nombre de salariés : 35

Le périmètre particulier d'intervention (PPI)

Le PPI est un dispositif national décliné au plan local et qui définit la protection des populations, des biens et de l'environnement, situé autour d'une ou plusieurs installations industrielles, notamment face au risque nucléaire. Celui de la centrale du Bugey a été approuvé le 18 juin 2019.

Le Plan Particulier d'Intervention décrit les moyens techniques et humains, leur organisation ainsi que l'information en direction du public en cas d'alerte d'accident nucléaire au sein du périmètre des 20 km du PPI.

En cas d'incident majeur ou d'accident, la centrale nucléaire déclenche son plan d'urgence interne, et si l'évènement peut avoir des incidences extérieures, le Préfet déclenche le PPI. Ce plan est un volet des dispositions du plan ORSEC départemental, consultable en mairie ou sur le site de la Préfecture de l'Ain (www.ain.gouv.fr) .

Les Communes doivent, quant à elles, réaliser un Plan Communal de Sauvegarde, déclinant localement le PPI, ainsi que la gestion de l'ensemble des risques présents sur le territoire communal.

Dans le cadre de l'aménagement de l'accès au CNPE Bugey, une liaison cyclable est réalisée, par la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, sur la RD 20 entre St-Vulbas et Loyettes, sur une longueur totale de 6 km.

Le Département, quant à lui, réaménagera la RD20, pour sécuriser l'entrée de la centrale.

Pascale Préveirault, Sous-Préfète de Belley, explique les évolutions du PPI

L'extension de 10 à 20 km de ce PPI concerne 272 550 particuliers, 86 communes et 3 départements (Ain, Isère et Rhône). Celle-ci vient prendre en compte le retour d'expérience de l'accident de Fukushima.

Si le risque de la centrale n'a pas évolué en soi, le but est d'améliorer la réponse des acteurs de la gestion de crise et des populations. L'extension vient donc renforcer les dispositifs existants avec trois principales évolutions :

- la création de la phase d'évacuation immédiate des communes situées dans les 5 km, en prévoyant avec précision les mesures opérationnelles associées ;
- renforcer la préparation des communes dans un périmètre de 20 km en rendant obligatoire la réalisation d'un plan communal de gestion de crise (le plan communal de sauvegarde) prévoyant notamment l'alerte des populations ;
- organiser le retrait des comprimés d'iode en pharmacie pour les particuliers et entreprises du périmètre de 20 km.

Le grand carénage à la centrale nucléaire du bugey

Le grand carénage est un programme national de travaux de requalification et de modernisation des centrales nucléaires françaises afin de permettre de prolonger la durée de fonctionnement des réacteurs au-delà de 40 ans, avec une prise en compte des mesures de sécurité post Fukushima.

Démarré en 2014 pour une période allant jusqu'en 2025, le grand carénage de la Centrale du Bugey prévoit 2,1 milliards de travaux, avec un pic d'activité en 2020 et 2021.

Sur la même période, il s'accompagne entre 2020 et 2024 de la 4e visite décennale qui aboutit à la réalisation de travaux importants dans le domaine de la sûreté des installations, permettant ainsi la continuité d'exploitation des réacteurs.

IONISOS

UN NOUVEAU SITE DANS LA CLI ET SON ORGANISATION PENDANT LA CRISE COVID-19

IONISOS est un prestataire industriel de services de stérilisation, de décontamination et de réticulation pour un large éventail de clients, notamment dans le secteur médical mais également pour ceux de l'emballage, la cosmétique, …

En plus de son site de Dagneux dans l'Ain, le Groupe compte 5 autres sites en France et 6 sites à l'étranger (Espagne, Italie, Allemagne et Estonie). Dagneux est le site historique du Groupe, en activité depuis plus de 60 ans. Ici travaille une trentaine de collaborateurs sur les 220 salariés que compte le Groupe. À Dagneux, la stérilisation est faite par des rayons gamma émanant de sources radioactives de cobalt 60 (co60). De telles installations industrielles sont rares : il n'existe que 5 sites gammas en France dont 3 appartenant à IONISOS.

Activité essentielle pour le secteur médical (stérilisation de dispositifs médicaux, de fournitures pour les laboratoires et les hôpitaux,…), IONISOS a maintenu son activité pendant la période de la covid. Des mesures ont été mises en place pour garantir la santé au travail (distanciation, télétravail, mesures barrières, …) et ainsi pouvoir fonctionner pleinement à Dagneux 24h/7jours.

RAPPELS
Campagne de distribution d'iode

Pour tout savoir sur la campagne de distribution de comprimées d'iode, un seul site :

www.distribution-iode.com

Depuis l'automne 2019, si vous habitez dans le périmètre de 10 à 20 km autour de la centrale nucléaire, vous pouvez retirer vos comprimés d'iode auprès des pharmaciens qui les délivreront dans les meilleures conditions.

Pourquoi des comprimés d'iode ?

L'iode stable est nécessaire à la santé pour le bon fonctionnement de la glande thyroïde. La prise du comprimé d'iode permet de protèger cette glande contre la contamination radioactive en cas de rejet accidentel.

En cas d'alerte, la prise du comprimé (dose différente, adaptée selon les personnes) serait ordonnée par le Préfet, en lien avec l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

Le comprimé d'iode ne doit en aucun cas être pris en prévention.

CORONAVIRUS

PRIORITÉ À LA SANTÉ, LA SÛRETÉ ET LA CONTINUITÉ D'APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ

Comme toutes les entreprises, le CNPE du Bugey a dû faire face à la crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus. Compte tenu du caractère essentiel de sa mission de fourniture d'électricité, la centrale a, dès le début de la crise, mis en œuvre son plan de continuité d'activité pour concilier protection des salariés, sûreté des installations et continuité de la production.

Dès le début de la pandémie de nouvelles mesures sanitaires ont été déclinées sur l'installation industrielle, la priorisation des activités de production et de maintenance a été revue pour assurer l'approvisionnement du pays en électricité à court, moyen et plus long termes. Les premiers mois, les personnels, dont la présence sur site n'était pas essentielle, ont poursuivi leurs missions à domicile moyennant le déploiement d'un dispositif informatique adapté.

La réactivité dans la mise en place de mesures et organisations exceptionnelles pour garantir aux personnels des conditions d'intervention en toute sécurité a permis de conserver une situation sanitaire favorable et stable sur le CNPE.

Et, grâce à la mobilisation exemplaire des salariés EDF et prestataires, les équipes ont pu remettre l'unité de production n°5 (à l'arrêt pour maintenance) sur le réseau électriqueet poursuivre à un rythme adapté la réalisation des chantiers liés aux visites décennales.

Tout au long de cette crise inédite, le CNPE a adapté ses organisations à l'évolution de la situation sanitaire et aux directives du gouvernement tout en continuant à produire l'électricité vitale au fonctionnement du pays.

PPI : Plan Particulier d'Intervention
CLI : Commission Locale d'Information
ASN : Autorité de Sûreté Nucléaire
IRSN : Institut de radioprotection et sûreté nucléaire
CNPE : Centre Nucléaire de Production d'Électricité

Plus d'infos

Chaque compte-rendu de réunion de la CLI est consultable sur :

www.ain.fr rubrique CLI Bugey

AIN 01 le Département